

# GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 20 juin 2024 de 18h00 à 20H00

Lieu : Déambulation dans le Groupe Scolaire

Présent.e.s : Les directeurs, Mme Cabot (Adjointe Mairie du 4), l'équipe enseignante, les parents élus, Mme Duport (DDEN)

Excusé.e.s : Madame Goulefer – Inspectrice de l'Education nationale

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS DONNEES – DÉCISIONS PRISES																																										
<b>Approbation du compte rendu du 2ème conseil d'école de l'année scolaire 2023/2024</b>	Le compte rendu du conseil d'école n°2 de l'année scolaire 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.																																										
<b>Effectifs pour 2024/2025 et rappel des critères des constitutions des classes.</b>	<p><u>Ecole Maternelle</u> :</p> <p>L'école maternelle comptera 7 classes en 2024/2025.                      La prévision des effectifs pour l'année prochaine est actuellement de 175 élèves, ce qui est en baisse par rapport à cette année.                      La baisse des effectifs par niveau se confirme bel et bien avec toujours de faibles inscriptions en Petite Section :</p> <p>Pour 2024/25 :      PS : 55              MS : 52              GS : 68</p> <p><u>Ecole Élémentaire</u> :</p> <p>Pour l'année scolaire 2024/2025, l'école élémentaire devrait conserver ses 15 classes.</p> <table border="1" style="margin-left: 20px; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>classes d'âge</th> <th>Effectifs au 15/06</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>CP</td><td>66</td></tr> <tr><td>CE1</td><td>66</td></tr> <tr><td>CE2</td><td>85</td></tr> <tr><td>CM1</td><td>71</td></tr> <tr><td>CM2</td><td>76</td></tr> </tbody> </table> <p>Total 364 élèves. Les effectifs des classes de CP et CE1 sont limités à 24 élèves. A ce jour, il y aurait trois classes par niveau.                      Cette structure d'école pourrait être remise en cause si les effectifs des CE2 atteignaient 88 élèves.</p> <p>Répartition possible des élèves, à la rentrée 2024 :</p> <table border="1" style="margin-left: 20px; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tbody> <tr><td>CP</td><td>22</td></tr> <tr><td>CP</td><td>22</td></tr> <tr><td>CP</td><td>22</td></tr> <tr><td>CE1</td><td>22</td></tr> <tr><td>CE1</td><td>22</td></tr> <tr><td>CE1</td><td>22</td></tr> <tr><td>CE2</td><td>28</td></tr> <tr><td>CE2</td><td>28</td></tr> <tr><td>CE2</td><td>29</td></tr> <tr><td>CM1</td><td>24</td></tr> <tr><td>CM1</td><td>24</td></tr> <tr><td>CM1</td><td>23</td></tr> <tr><td>CM2</td><td>26</td></tr> <tr><td>CM2</td><td>25</td></tr> <tr><td>CM2</td><td>25</td></tr> </tbody> </table>	classes d'âge	Effectifs au 15/06	CP	66	CE1	66	CE2	85	CM1	71	CM2	76	CP	22	CP	22	CP	22	CE1	22	CE1	22	CE1	22	CE2	28	CE2	28	CE2	29	CM1	24	CM1	24	CM1	23	CM2	26	CM2	25	CM2	25
classes d'âge	Effectifs au 15/06																																										
CP	66																																										
CE1	66																																										
CE2	85																																										
CM1	71																																										
CM2	76																																										
CP	22																																										
CP	22																																										
CP	22																																										
CE1	22																																										
CE1	22																																										
CE1	22																																										
CE2	28																																										
CE2	28																																										
CE2	29																																										
CM1	24																																										
CM1	24																																										
CM1	23																																										
CM2	26																																										
CM2	25																																										
CM2	25																																										
<b>Equipe enseignante pour 2024/2025</b>	<p><u>Ecole Maternelle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme VANNEREUX partira dans une autre école.</li> <li>• Mme GUENERIE, ATSEM, nous quitte pour la Franche-Comté.</li> <li>• M. BADJI arrive dans notre école.</li> </ul> <p><u>Ecole Élémentaire</u> : équipe stable. Les compléments des PEMF n'ont pas été nommés.</p>																																										

## GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

	2024/2025	classes probables																						
	M ANDRE	CM2																						
	Mme BARDIN (PEMF)	CM2																						
	M. BOURDON (PEMF)	CE1																						
	Mme CHABANET	CM2																						
	Mme CHENIVESSE	CP																						
	Mme CLAUDIN	CE2																						
	Mme DENAMBRIDE	CP																						
	Mme LAMY (PEMF)	CM1																						
	M LAPRADE	CM1																						
	Mme MARANINCHI	CE2																						
	Mme OLAGNON	CE1																						
	Mme PASTRE	CE1																						
	Mme VALORGE	CE2																						
	Mme VERSAEVEL (PEMF)	CM1																						
	Mme WALECKI (PEMF)	CP																						
<b>Accueil de loisirs périscolaire PEPS</b>	<p><b>L'année prochaine, une nouvelle formule pour l'accueil de loisirs entrera en fonction : PEPS</b></p> <p><b>Quelques informations supplémentaires nous sont parvenues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une réduction de l'horaire de départ pour les élèves de l'école élémentaire a été récemment décidée : 17h45 au lieu de 18h.</li> <li>-Tous les animateurs sont engagés pour la durée totale du temps périscolaire, de 16h45 à 18h30.</li> <li>-Les différents espaces prévus (« tranquille », « temps des copains... ») va certainement nécessiter l'utilisation de salles de classe. En l'absence de chiffres définitifs pour les futurs inscrits, l'amplitude du besoin n'est pas encore connue définitivement.</li> <li>-la période d'inscription sur le site internet de la Ville de Lyon a été rallongée jusque fin juin.</li> </ul>																							
<b>Affectations au collège</b>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Marot</th> <th>St Exupéry</th> <th>La Tourette</th> <th>privé</th> <th>hors circonscription</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1er choix</td> <td>35</td> <td>8</td> <td>18</td> <td>16</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Résultats</td> <td>41</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>19</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table> <p>Comme les années précédentes, seuls les élèves qui dépendent uniquement du collège La Tourette, ont été affectés dans ce collège.</p> <p>Tous ceux qui avaient demandé le collège La Tourette et qui dépendaient également d'autres collèges ont obtenu le collège Marot et cela quel que soit leur second choix.</p> <p>Une hausse significative des départs dans les collèges privés est constatée.</p>							Marot	St Exupéry	La Tourette	privé	hors circonscription	1er choix	35	8	18	16	6	Résultats	41	8	9	19	6
	Marot	St Exupéry	La Tourette	privé	hors circonscription																			
1er choix	35	8	18	16	6																			
Résultats	41	8	9	19	6																			
<b>Bilan des projets et perspectives (PEDT)</b>	<p><u>Ecole Maternelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet « Sur un air de contes » en collaboration avec Charles Mathieu, musicien intervenant du conservatoire.</b> Projet mené par les classes 2, 6 et 7</li> </ul> <p>Spectacle devant les familles le 25 juin au matin.</p> <p><i>Financement par les subventions municipales issu du Plan Educatif Territorial</i></p> <p><b>PROJET « RELYON-NOUS A LA NATURE »</b></p> <p>Ce projet a été porté par toutes les classes de l'école maternelle pour la 3<sup>ème</sup> année. Il a permis de travailler sur la découverte du vivant grâce à plusieurs actions et nombreuses collaborations locales :</p> <p><b>-Accueil des poules de mars à juin.</b></p> <p><i>Financement par les subventions municipales issues du Projet Educatif Territorial</i></p> <p><b>-Visites et interventions à la « Ferme de la Croix-Rousse » : classes 1, 2, 3 et 4</b></p> <p><b>-Classe dehors pour les classes 1, 2, 3, 4, 5 et 6.</b></p> <p><i>Financement par les subventions municipales et le bénéfice des actions annuelles (ventes et kermesse).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Visite et collaboration avec l'association « Jardin sur Cour » : classe 5</b></li> <li>• <b>Sortie à l'Iloz (Grand Parc de Miribel) : classes 1 et 3.</b></li> </ul> <p><i>Financement par les subventions municipales et par le bénéfice des actions annuelles (ventes et kermesse).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet « Salle des Petits Chercheurs »</b></li> </ul>																							

## GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

Nous étoffons cette année le projet commencé l'année dernière pour améliorer les compétences mathématiques en « Résolution de problèmes »

Une demande de financement « Notre Ecole Faisons-la ensemble » a été déposée pour étoffer le matériel et le mobilier.

*Financement du matériel par le bénéfice des actions annuelles (ventes et kermesse).*

- **Chorale des classes 1, 3, 5**
- **Nombreuses productions réalisées dans toutes les classes, à découvrir lors de notre Grande Exposition**

C'est la grande exposition bilan de notre année. Toutes les classes de l'école réuniront les travaux des élèves dans l'îlot central de l'école. Les parents pourront visiter l'exposition en amenant leur enfant à l'école les 18, 20 et 21 juin.

- **Tutorat Classe 5/CE2**

**Aménagement des cours de récréation** : Il a continué cette année avec l'ajout d'une grande cabane dans la cour du haut. *Financement du matériel par le bénéfice des actions annuelles (ventes et kermesse).*

- **Spectacles** :

« Petit Bleu et Petit Jaune » en classe 2. *Financement par la participation des familles.*

« Salti » en classe 1 & 3. *Financement par la participation des familles.*

« Baoum !!! » en classe 1. *Financement par la participation des familles.*

« Une étoile pour la Petite Ourse » pour toutes les classes de l'école

*Financement par les subventions municipales : Crédits Initiatives*

Ecole élémentaire :

**Projets 2023/2024 réalisés pour l'école élémentaire, dont PEDT : Liste non exhaustive**

- *La classe dehors pour les classes de CP et CE1 : « Tous dehors ! » (faire classe hors les murs). Restitution du travail réalisé au parc de la Cerisaie.*
- *« Tous dehors en musique ! » pour les classes de CP et CE1 (demande de musicien intervenant). Restitution du travail réalisé au parc de la Cerisaie.*
- *Explorer la biodiversité, de la cour de l'école, en passant par nos trottoirs, à la forêt : classes de CE2.*
- *Classes sciences pour les classes de CE2.*
- *Piétonisation de la rue Jacquard : fresque au sol pour les classes de CM2.*
- *« Les mots dansés » pour deux classes de CM1 et deux classes de CM2. Restitution des chorégraphies, salle Paul Garcin.*
- *Classes transplantées pour les élèves des trois classes de CM2 à Notre Dame du Pré. Séjour du 10 au 14 juin inclus.*
- *Ecole et cinéma pour les classes de CP, CE2, CM1 et CM2.*
- *Conseil d'Arrondissement des élèves (CM2).*
- *Marché des connaissances.*
- *Expositions diverses au sein du hall expo.*

### **PERSPECTIVES ET PROJETS 2024/2025 (PEDT)**

Ecole Maternelle :

- **Classe dehors** :

L'école a déposé un nouveau projet PIL pour bénéficier d'un nouveau chariot de transport et de matériel dédié aux séances de Classe Dehors.

Le projet permettra également de financer pour partie les interventions à la Ferme de la Croix Rousse.

- **Relyon-nous à la nature** :

Continuité du projet initié, avec toujours l'accueil d'animaux et le partenariat avec la Ferme de la Croix Rousse

- **Projet «Le corps en rythme, de la percussion au mouvement»** :

Pour les classes 1, 3 et 5 en collaboration avec :

- un musicien intervenant du conservatoire pour les
- la compagnie de danse Kalabash

- **Projet « Salle des Petits Chercheurs »**

En fonction de l'acceptation de la demande de subvention (projet NEFLE), l'utilisation de la Salle, en collaboration avec l'Accueil Périscolaire montera en puissance avec :

-du nouveau matériel mathématique

-l'établissement d'une programmation annuelle

- **Aménagement des cours de récréation** :

## GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

Nous avons demandé l'aide des services de la Mairie pour des peintures au sol. L'objectif est de délimiter des espaces de circulation de vélo et d'autres jeux.

Ecole Elémentaire :

TITRE ACTION	TYPE D'ACTION	DEMANDE NB CLASSES CYCLE 2	DEMANDE NB CLASSES CYCLE 3
Pas d'âge pour philosopher	PIL : Education à la citoyenneté, à l'engagement et émancipatrice	3	3
Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle.	EDSA- Estime de soi/ Estime des autres	3	6
Mieux construire son présent et son avenir en s'appuyant sur notre environnement et sur notre passé.	Classes Séjours Libres		3
Explorons la biodiversité, de la ville à la forêt	PIL : Education à la transition écologique	2	
Explorons la biodiversité, étape 1 : sous nos pieds !	Classes Sciences	2	

Projets Libres avec intervention de musiciens intervenants :

- Derboukons les contes ! (cycle 3 : CM2)
- Slam au CM. (cycle 3 : CM1)

Projet libre, ville de Lyon :

Du Musée à la Péniche : « j'ai rêvé d'une rivière » ; classe de CE2

### Travaux effectués et envisagés

#### **TRAVAUX EFFECTUES :**

Couloir en face de la classe 4 : réfection du mur par ajout de panneaux. Ainsi, la dégradation du mur est stoppée et les affichages sont plus aisés.

#### **TRAVAUX ENVISAGES :**

Réfection des corniches du bâtiment principal : des travaux importants auront lieu tout l'été.

#### **TRAVAUX DEMANDES :**

Réfection étanchéité Ilot central : Les réparations de l'entreprise ont été insuffisantes. Le prestataire est maintenant défaillant, mis en pénalité et sans renouvellement de marché.

La demande est relancée pour une nouvelle intervention.

#### Informatique :

Les outils informatiques destinés aux élèves, à l'école élémentaire, devraient faire leur retour, dès la prochaine rentrée. Pour rappel la salle informatique n'est plus utilisée.

La Ville de Lyon nous fournira du matériel mobile : à ce jour, nous ne connaissons pas encore la composition du ou des chariots (PC portable et/ou tablette)

En ce qui concerne la connexion, il s'agira d'un « WIFI raisonné ».

### Points sur les Elèves à Besoin Educatif Particulier

#### **Elèves à Besoin Educatif Particulier**

Ces élèves sont ceux dont les besoins (dont des difficultés d'apprentissage et de comportement) nécessitent la mise en place d'actions ou de protocoles particuliers.

Nous avons souhaité faire un état des lieux sur notre école.

#### **Repérage des besoins :**

Les enseignants et partenaires (Psychologue de l'Education Nationale, puéricultrice PMI...) se réunissent plusieurs fois dans l'année au cours de « Conseils de cycle Elèves à besoins éducatifs particuliers ».

Le but est de faire le point en équipe sur les difficultés des élèves et les actions à mener pour les résoudre.

Plusieurs actions peuvent être décidées :

- Aménagement des apprentissages en classe, mise en place de protocoles dont PPRE.
- Appel à un professionnel associé (PMI, Assistante Sociale, médecin scolaire...)

## GROUPE SCOLAIRE JOSEPH CORNIER

- Prévission d'une réunion d'Equipe Educative.

### Réunions d'Equipe éducative et d'ESS

	But	Ecole Maternelle 2023/2024	Ecole Elémentaire 2023/2024
Réunion d'Equipe éducative	<p>L'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Elle comprend le directeur de l'école, le ou les maîtres, les parents concernés, le psychologue scolaire, les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale,... Le directeur d'école peut recueillir l'avis des agents spécialisés des écoles maternelles.</p> <p>Elle est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élèves l'exige, qu'il s'agisse de l'efficience scolaire, de l'assiduité ou du comportement.</p> <p>Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves de l'école ou par un autre parent d'élève de l'école.</p>	6	19
Réunion d'Equipe de suivi de scolarisation	<p>L'équipe de suivi de scolarisation (ESS) est chargée d'assurer le suivi des décisions prises par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) concernant les élèves handicapés. Se réunissant au moins une fois par an afin de procéder à l'évaluation du PPS (projet personnalisé de scolarisation) et de sa mise en œuvre, l'ESS a pour mission d'en faciliter la mise en place et d'en assurer le suivi sur la base des décisions prises par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Exerçant une fonction de veille sur le déroulement du parcours scolaire de l'élève handicapé, elle peut, à ce titre, si elle le juge nécessaire, faire à la CDAPH des propositions d'évolution ou de modifications du PPS. L'ESS est composée de toutes les personnes qui concourent directement à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation de l'élève handicapé.</p>	3	19

### Maintiens et passages anticipés

	Ecole Maternelle Joseph Cornier 2023/2024	Ecole Elémentaire Joseph Cornier 2023/2024
Maintien	2	5
Orientation SEGPA	0	2
Passages anticipés	0	1

#### **Remarques :**

- Pas de maintiens en maternelle, sauf pour situation de handicap.
- Les procédures de maintien et de passage anticipé donnent lieu à une communication régulière avec la famille, au besoin par le biais de réunions d'équipes éducatives. L'avis des parents est pris en compte dans tous les cas.
- Si les difficultés relèvent du champ du handicap, les parents peuvent déposer un dossier à la MDPH pour demander une compensation du handicap sous la forme d'une aide humaine (AESH) ou d'une aide matérielle.